



# Gazette

## de l'Association des Anciens Élèves



### Bilan de l'Assemblée générale et fête annuelle

Depuis le 130<sup>ème</sup> anniversaire, nous organisons la fête annuelle en dehors de l'établissement Foyer Charles Frey. Lors de la rénovation du bâtiment (impossibilité d'y organiser toutes manifestations), notre choix s'est porté sur la location de la salle du 23 rue du Lazaret. Cela fait cette année 10 ans !

#### Un coût non négligeable !

Vous comprendrez que ce choix a eu pour l'Association, habituée à ne rien payer pour la salle des fêtes du Foyer, un coût non négligeable. Depuis la fin des travaux, la salle des fêtes ne peut plus recevoir 120 à 140 anciens. Le choix a été fait de louer une salle. A cette location se rajoutent les frais du traiteur, les frais de fournitures hôtelières, personnel de service, nappes, serviettes, fleurs, etc..

Depuis 10 ans, le bilan de l'organisation de notre fête est déficitaire. Pour équilibrer nos comptes, nous serions dans l'obligation de facturer le repas à plus de 35 euros, ce qui est difficilement envisageable. Le comité de l'Association des Anciens a donc fait le pari de trouver une autre formule tout en poursuivant sa mission, à savoir rassembler les anciens pensionnaires autour d'un moment festif.

#### Une fête annuelle au restaurant ?

Une fête annuelle organisée au restaurant nous éviterait de payer des frais de location avec toutes les diverses fournitures associées. Au restaurant, tout est compris ! Au comité de trouver un restaurant suffisamment grand pour accueillir plus d'une centaine de convives. Pour cela il faudra certainement chercher en dehors de la ville de Strasbourg.

Nous pourrions être amenés à regretter l'ancienne organisation, mais si nous ne réagissons pas, dans quelques années nos caisses seront vides. A ce jour, nous chassons toutes les dépenses inutiles et notamment pour l'envoi postal de la Gazette de l'Association. Je vous remercie de remplir le petit formulaire pour nous éviter des frais postaux inutiles si vous ne souhaitez plus avoir de contact avec l'Association et/ou si vous changez d'adresse.

Avec votre soutien, par votre présence aux fêtes, vos dons annuels, le paiement de la cotisation annuelle, le comité de l'Association s'engage à poursuivre ses missions au service des anciens pensionnaires.

**Christian PFEIFFER**  
Président

### Soutenez l'Association en achetant le Livre Souvenir - 20 € + frais d'envoi 7,50 €

Cet ouvrage publié par l'Association des Anciens Élèves à l'occasion de son 140<sup>ème</sup> anniversaire reprend, certes, les principaux chapitres consacrés au passé historique et à l'évolution pédagogique de l'établissement de la précédente édition de 2007 mais, surtout complète celle-ci en relatant les importantes transformations éducatives, architecturales et patrimoniales de cette dernière décennie, le tout étant toujours illustré d'anciens mais aussi de nouveaux témoignages de pensionnaires ou de membres du personnel de différentes générations.

Les auteurs, à travers leurs récits de vie, ont tenu, tout simplement, à partager des émotions et des moments intimes, évoquer des souvenirs d'enfance, ressusciter des événements, des personnages et des lieux parfois oubliés. Avec cette publication anniversaire, les membres de l'Association ont tenté non seulement de retracer l'histoire de l'institution mais aussi celle des hommes et des femmes qui y ont vécu et qui souhaitent exprimer l'attachement profond qu'ils portent à ce lieu d'accueil et de vie qui leur restera cher à jamais.

#### Souvenirs d'enfance



#### De l'Hospice des Orphelins au Foyer de la Jeunesse Charles Frey



ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU FOYER DE LA JEUNESSE ET DE L'HOSPICE DES ORPHELINS DE LA VILLE DE STRASBOURG

# Extraits du rapport d'activités de l'Assemblée générale - dimanche 11 mars 2018

## Publication du Livre souvenir, du bulletin de liaison et de la brochure pour l'assemblée générale

- **Livre Souvenir** : l'Association a publié le Livre Souvenir à 700 exemplaires pour une somme de 6300,46 euros. Pour ce faire, l'association a créé la maison d'édition Meiselocker avec une inscription à l'Institut National de la Propriété Intellectuelle. Cette dénomination «Éditions du Meiselocker» est désormais protégée. La souscription et vente de livres a rapporté en 2017 la somme de 3995, € soit 200 livres vendus, soit 63% de la dépense engagée.
- **La Gazette** : la Gazette annuelle reste destinée à la convocation officielle pour l'assemblée générale et sert également à l'inscription au repas de la fête des anciens. Son coût annuel est de 298,10€ et frais d'envoi 238,23 € soit un total de 536,33-€.
- **La brochure détaillée pour l'assemblée générale** : ce document illustré de photos permet aux membres de l'assemblée générale de suivre les débats dans les meilleures conditions. Coût 174,90€.

Tous ces rapports sont diffusés sur le site Internet de l'association après approbation de l'assemblée générale.

L'ensemble de ces dépenses d'édition et de communication (Livre Souvenir, Gazette et brochure) constituent une part importante du budget 2017.

**Adresse du site internet** <http://www.aecharlesfrey.org/>

## Organisation de la fête annuelle des anciens (12 mars 2017)

C'est l'activité principale de l'année. La fête des Anciens Élèves (140<sup>ème</sup> assemblée générale) de notre association a connu une bonne fréquentation avec 156 repas servis lors du déjeuner festif dans la grande salle des fêtes du foyer protestant au 23, rue Lazaret. L'association a invité un groupe de danse indienne en plus du DJ Dimitri. L'après-midi récréative avec le DJ a eu un succès incontesté.

### Quelques chiffres :

- Location de la salle 900,- € soit 5,76 € p/pers./repas.
- Traiteur 2703,-€ soit 17,32 € p/pers./repas.
- Service en salle 300,-€ soit 0,52 -€ p/pers.
- DJ et animations 300,-€ soit 0,52 -€ p/pers.

### Le bilan final de la fête 2017 a été :

- 5561,97 € de dépenses
- 5161,00 € de recettes : soit un résultat négatif de 400,97 €

Le **prix de revient** p/personne du repas est de **35,65 €**. alors que l'association ne demande que **20,-€** p/personne.

### Le bilan final de la fête 2018 a été :

- \* 5279,80 € de dépenses
  - \* 4940,14 € de recettes
- soit un résultat négatif de 339,66 €

### L'Association en chiffres

Nombre d'abonnés à la Gazette : 456 envois postaux  
Nombre de cotisants 2017 : 78 personnes  
Nombre de membres Facebook : 520 membres

## Appel à cotisation et dons

### Je verse un don déductible des impôts:

(de l'Impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable).

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

### Je verse ma cotisation :

Montant : \_\_\_\_\_ €

Prénom Nom, \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Coupon à renvoyer avec votre chèque à  
Ass. des Anciens Élèves du Foyer Charles Frey  
24, rue de Douillac - 67610 LA WANTZENAU

## Questionnaire

### Je souhaite recevoir les informations provenant de l'Association des Anciens

OUI NON

### Je souhaite recevoir la Gazette

par courrier OUI NON

par internet OUI NON

Mon adresse internet:

### Cotisez-vous à l'association ?

OUI NON

### Je souhaite acheter le Livre-Souvenir ?

OUI NON

Nom : \_\_\_\_\_

Mon adresse :

Rue/Avenue/Place : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone facultatif :